

Abattoirs : fédérer et vite !



© Ethique & Animaux L214/Flickr / CAPITAL

Abattoirs : fédérer et vite !

Dans le sillage des travaux menés entre les différents acteurs (filières d'élevages, Collectivités territoriales, interprofession et opérateurs économiques), la Chambre d'Agriculture du Gers communique au sujet des perspectives d'abattage et de transformation pour les filières d'élevage dans le département :

Le maintien d'un tissu d'entreprises agroalimentaires accessibles, performantes et compétitives est une condition indispensable à l'existence et au développement de la production agricole dans un territoire.

Fort de ce constat, la Chambre d'Agriculture du Gers s'est investie, avec l'ensemble des entreprises de la filière réunies au sein d'InterboviGers, aux côtés des territoires et des collectivités soucieuses de pérenniser des outils d'abattage et de transformation de la viande.

Nous avons ainsi d'une part, contribué activement à l'animation autour du projet de construction d'un pôle viande porté par la Communauté de Communes de la Ténarèze, et d'autre part nous sommes présents dans la gouvernance de la société 3A qui gère l'abattoir d'Auch, aux côtés du propriétaire des lieux, l'Agglomération du Grand Auch. Dans ce contexte, l'irruption du départ prévue mi 2023 de l'entreprise Bigard, qui représente un volume conséquent des tonnages abattus à Auch, fait peser un risque majeur sur la pérennité du seul abattoir (hors volailles) aujourd'hui opérationnel dans le Gers. Il faut réagir vite.

Pour l'ensemble de l'interprofession, la priorité à ce jour est de maintenir dans le Gers des capacités d'abattage et de transformation de la viande accessibles, disponibles, et à coûts maîtrisés. Il est donc impératif de trouver rapidement les voies et moyens de tracer des perspectives durables pour l'abattoir d'Auch, ce à quoi nous nous attachons dans le cadre d'un travail conjoint mené actuellement avec la société 3A et le Grand Auch.

Par ailleurs, il conviendrait désormais de réfléchir aux complémentarités et synergies possibles avec le projet de pôle viande de Condom.

Plus largement, nous nous attacherons à porter appui à tous les éleveurs dans cette période de transition qui conjugue des inquiétudes mais également des opportunités. Face à l'enjeu majeur que constitue la survie de l'élevage dans nos territoires, la Chambre d'Agriculture poursuivra son travail de dialogue et de propositions avec l'ensemble des acteurs dans l'intérêt général de toute la filière."